

concentrant encore plus les emplois temporaires et instables dans les régions où les emplois sont peu rémunérateurs et où il y a un nombre élevé de chômeurs<sup>70</sup>.

Si les Canadiens veulent continuer de toucher des rémunérations relativement élevées, il leur faudra maintenir des taux relativement élevés de croissance de la productivité. Compte tenu des pressions extérieures dont il a été fait mention précédemment et de la mondialisation de l'économie, les pays ne pourront maintenir des activités de production peu spécialisées où les salaires sont élevés sans instaurer une forme de protection (par ailleurs économiquement inefficace) de l'économie nationale. Le défi concurrentiel sera particulièrement grand pour les industries où les emplois sont peu rémunérateurs. Rugman et D'Cruz ont conclu que le problème persistera tant que ces industries n'auront pas trouvé de nouveaux créneaux ou alors qu'elles n'auront pas disparu<sup>71</sup>. La seule autre option serait que les gouvernements fournissent une forme quelconque d'assistance ou de subventionnement, ce qui serait un pis-aller même sur le court terme puisqu'il freinerait la productivité de l'économie dans son ensemble.

## 7. CONCLUSIONS ET OBSERVATIONS

L'interdépendance et l'intégration croissantes des économies nationales exigent que les gouvernements reconnaissent davantage les répercussions de l'économie planétaire sur les politiques du travail. La mondialisation et la libéralisation du commerce n'impliquent pas que les gouvernements devraient adopter une approche de laissez-faire. Elles supposent plutôt une refocalisation stratégique. Étant donné l'intensification de la concurrence et les restrictions posées à l'utilisation d'instruments traditionnels pour faciliter l'ajustement, les gouvernements ont un rôle de plus en plus important à jouer dans la promotion du perfectionnement.

---

<sup>70</sup> M. J. Trebilcock, M. Chandler et R. Howse, avec la collaboration de P. Simm, Adjusting to Trade: A Comparative Perspective, document de discussion n° 358 du Conseil économique du Canada, octobre 1988. Voir aussi J. Cousineau, «L'assurance-chômage et les ajustements sur les marchés du travail», La répartition du revenu et la sécurité économique au Canada, vol. 1, Études commandées dans le cadre du programme de recherche de la Commission royale sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada, 1985.

<sup>71</sup> Alan M. Rugman et Joseph D'Cruz, «Canadian Strategies for International Competitiveness», Business in the Contemporary World, volume III, n° 1, 1990, p. 96-98.